

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION

L'adhésion souscrite :

- est valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année
- est due pleine et entière sans prorata temporis quelle que soit la date de souscription
- s'applique à l'ensemble des salariés de l'entreprise ou organisme ayant souscrit l'adhésion
- est reconduite tacitement d'une année sur l'autre sauf dénonciation par écrit avec accusé de réception au moins un mois avant la date d'échéance
- implique l'acceptation des conditions de règlement : 30 jours à réception de facture, sans remise ni escompte

L'adhésion permet:

- d'intégrer les Groupes Projets et de mutualiser les coûts : Etudes, Cellules de Réflexion
- de bénéficier de tarifs préférentiels sur certaines de nos activités et certaines des activités de nos partenaires : formations, conférences...
- de disposer d'informations et d'un suivi personnalisé sur l'activité d'ECR
- de recevoir ou d'accéder aux présentations et compte rendus des opérations auxquelles vous avez participé
- de recevoir ou d'accéder, sur un espace privé sur le site internet d'ECR, aux documents réservés aux adhérents (livrables des groupes projets)

BAREME DES COTISATIONS 2016

Conformément à la 4^{ème} résolution votée lors de l'Assemblée Générale du 24/03/2015

ADHERENTS	€ HT	€ TTC
COLLEGE INDUSTRIELS		
• Chiffre d'Affaires France ⁽¹⁾ inférieur à 250 millions d'euros	2 460	2 952
• Chiffre d'Affaires France ⁽¹⁾ supérieur ou égal à 250 millions d'euros	8 250	9 900
COLLEGE DISTRIBUTEURS		
• Chiffre d'Affaires France ⁽²⁾ inférieur à 1 milliard d'euros	2 460	2 952
• Chiffre d'Affaires France ⁽²⁾ compris entre 1 et 10 milliards d'euros	8 250	9 900
• Chiffre d'Affaires France ⁽²⁾ compris entre 10 et 19 milliards d'euros	13 170	15 804
• Chiffre d'Affaires France ⁽²⁾ compris entre 19 et 28 milliards d'euros	16 500	19 800
• Chiffre d'Affaires France ⁽²⁾ supérieur ou égal à 28 milliards d'euros	19 730	23 676
COLLEGE MEMBRES ASSOCIES		
Prestataires logistiques		
• Chiffre d'Affaires France ⁽¹⁾ inférieur à 250 millions d'euros	2 460	2 952
• Chiffre d'Affaires France ⁽¹⁾ supérieur ou égal à 250 millions d'euros	8 250	9 900
Organismes professionnels	12 000	14 400

⁽¹⁾ Chiffre d'Affaires TTC

⁽²⁾ Chiffre d'Affaires TTC hors essence